



EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 3 décembre 2020

Nombre de Conseillers :

En exercice : 77

Présents : 38

Votants : 72 (dont 34 délibérations)

N°63

OBJET :

**COMMISSION
LOCALE DU SCHÉMA
D'AMÉNAGEMENT
ET DE GESTION DES
EAUX (SAGE) ALLIER
AVAL**

MODIFICATION

**REPRÉSENTANT DE
VICHY
COMMUNAUTÉ**

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture

le : 29 DEC. 2020

Publiée ou notifiée

le : 29 DEC. 2020

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. Elisabeth CUISSET, Jean-Sébastien LALOY, Caroline BARDOT, Joseph KUCHNA, Michèle CHARASSE, François SENNEPIN, Nicole COULANGE, Michel MARIEN, Nathalie CHAMOUX BOUILLON, Jean-Marc GERMANANGUE, Marilyne MORGAND, Bernard AGUIAR, Charlotte BENOIT, Jean-Claude BRAT, Vice-Présidents.

Mmes et MM. Romain LOPEZ, Jacques TERRACOL, Ludivine DUFRAISE, Olivier ROYER, Christine MAGNAUD, Franck GONZALES, Philippe COLAS, Thierry WIRTH, Thierry LAPLACE, Annie CORNE, Pascal DEVOS, Jean-François CHAUFFRIAS, Séverine THOMAS-MOLLON, Jean-Dominique BARRAUD, Jean-Pierre RAYMOND (sauf pour la délibération n°50), Christophe DUMONT, Sandrine MORIER-MIZOULE, Alexis MAYET, Jacques BLETTERY, Sylvain BRUNO, Christine BOUARD, Jean-Pierre SIGAUD, Isabelle RECHARD, Conseillers Communautaires.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents avant donné procuration :

Mmes et MM. Monique GIRAUD à Romain LOPEZ, Françoise DUBESSAY à François SENNEPIN, Michel LAURENT à Franck GONZALES, Elisabeth BARGE à François SENNEPIN, Alain VENUAT à Franck GONZALES, Ariane MILET à Jean-Dominique BARRAUD, Hadrien FAYET à Nathalie CHAMOUX BOUILLON, Bertrand BAYLAUCQ à Jean-Sébastien LALOY, Annie DAUPHIN à Annie CORNE, François HUGUET à Jean-Claude BRAT, Jean-Louis LONG à Nicole COULANGE, Marie CHATELAIS à Annie CORNE, Benjamin BAFOIL à Jean-Sébastien LALOY, Marie-José MORIER à Nicole COULANGE, Jean-Marc BOUREL à Sandrine MORIER-MIZOULE, Véronique TRIBOULET à Thierry LAPLACE, Romain DEJEAN à Christine MAGNAUD, Jean-Michel MEUNIER à Elisabeth CUISSET, Laure GUERRY à Joseph KUCHNA, Yves-Jean BIGNON à Charlotte BENOIT, Jean-Philippe SALAT à Charlotte BENOIT, Evelyne VOITELLIER à Bernard AGUIAR, Jean ALMAZAN à Jean-Dominique BARRAUD, Anne-Sophie RAVACHE à Caroline BARDOT, Valérie LASSALLE à Elisabeth CUISSET, Patrick BLETHON à Frédéric AGUILERA, Pauline TIROT à Sandrine MORIER-MIZOULE, Henri SARRE à Caroline BARDOT, Corinne IBARRA à Michèle CHARASSE, Alexis BOUTRY à Jean-Marc GERMANANGUE, Linda PELISSIER à Marilyne MORGAND, Claude MALHURET à Frédéric AGUILERA, Bernard KAJDAN à Jacques BLETTERY, Sylvie DUBREUIL à Jacques BLETTERY.

Absents excusés :

Mme et MM. François SZYPULA, Patrick SEROR, Alexandre GIRAUD, Pierre BONNET, Christiane LEPRAT.

Secrétaire : M. Jean-Claude BRAT.

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'environnement et notamment ses articles L 212-4 relatif à la commission locale de l'eau, et R 212-30 lequel dispose notamment que « (...) La commission locale de l'eau est composée de trois collèges distincts :

1° Le collège des collectivités territoriales, de leurs groupements et des établissements publics locaux est constitué pour moitié au moins de représentants nommés sur proposition des associations départementales des maires concernés et comprend au moins un représentant de chaque région et de chaque département intéressés ainsi que, le cas échéant, un représentant du parc naturel régional et un représentant de l'établissement public territorial de bassin désignés sur proposition de leurs conseils respectifs

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération de Vichy Communauté,

Vu l'arrêté inter-préfectoral du 10 janvier 2003 fixant le périmètre du SAGE Allier Aval,

Vu l'arrêté préfectoral du novembre 2016 portant composition de la Commission Locale de l'Eau du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de l'Allier Aval dans le cadre du renouvellement complet de cette commission,

Vu la délibération N°25H du Conseil Communautaire du 23 juillet 2020 désignant M. Joseph Kuchna comme représentant de Vichy Communauté au sein de la Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE Allier aval,

Considérant la demande de l'Etablissement Public Loire de pouvoir être représenté par M. Joseph Kuchna au sein de la CLE du SAGE Allier aval,

Considérant que M. Joseph Kuchna ne peut représenter simultanément deux structures différentes au sein de la CLE du SAGE,

Propose au Conseil Communautaire, de désigner un représentant de Vichy Communauté au sein de la Commission Locale de l'Eau du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux Allier Aval en remplacement de M. Kuchna :

- Mme Caroline Bardot, en qualité de délégué titulaire

Après en avoir délibéré, et compte tenu du fait qu'aucun autre conseiller communautaire n'a déposé de candidature, le Conseil Communautaire :

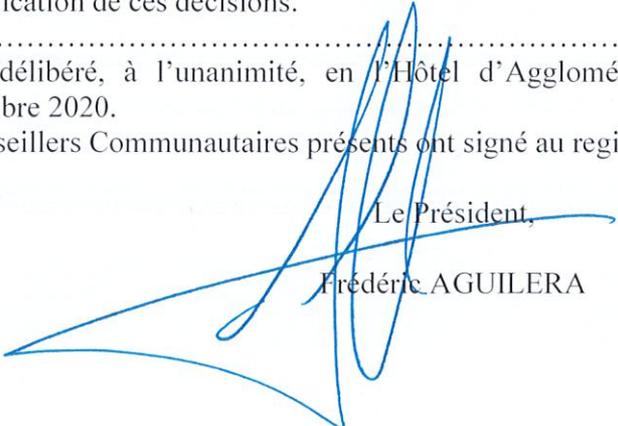
- Approuve cette désignation,
- Charge M. le Président et M. le directeur général des services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 3 Décembre 2020.

Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président,

Frédéric AGUILERA



Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 63 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 03/12/2020

Objet de l'acte : COMMISSION LOCALE DU SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION
DES EAUX (SAGE) ALLIER AVAL - MODIFICATION - REPRESENTANT
VICHY COMMUNAUTE

.....

Date de décision: 03/12/2020

Date de réception de l'accusé 29/12/2020

de réception :

.....

Numéro de l'acte : 03DEC2020_63

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20201203-03DEC2020_63-DE

.....

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 5 .3

Institutions et vie politique

Designation de représentants

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....

Nom du fichier : 63.pdf (99_DE-003-200071363-20201203-03DEC2020_63-DE-
1-1_1.pdf)